

COMPTE RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIP IADT
le 2 décembre 2020 à 18h45

Présents :

Monsieur Jean-Pierre BRENAS (Conseiller Régional et Président de l'IADT)
Monsieur Mathias BERNARD (Président Université Clermont Auvergne, et président délégué de l'IADT)
Monsieur Damien TREMEAU (Directeur Général Adjoint de VetAgro Sup)
Monsieur Pierre DANIEL (Conseil Départemental Puy-de-Dôme)
Madame Myriam FOUGERE (Conseillère Régionale)
Monsieur Alain BUSSIERE (Conseiller Régional)
Madame Anne FOGLI (Vice-Présidente UCA)
Madame Bénédicte MAILHOT-JENSEN (Vice-Présidente UCA)
Madame Frédérique BONNEMOY (Vice-Présidente UCA)
Monsieur François PAQUIS (DGS UCA)

Délégations de pouvoir :

Monsieur Yannick LUCOT (Conseiller Régional) ayant délégué son pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Madame Corinne COUPAS (Conseil Départemental Allier) ayant délégué son pouvoir à Monsieur Damien TREMEAU

Invités sans voix délibérative :

Monsieur Laurent RIEUTORT (Directeur IADT)
Emilie MIRALTO-COLIN (Secrétaire Générale IADT)
Mélodie DECAMPS (Chargée de Mission Conseil Régional)

La réunion s'est déroulée en visioconférence.

La totalité des membres du GIP étant présents ou représentés, le quorum est réuni.
Ainsi, Jean-Pierre BRENAS, Président du GIP IADT, ouvre la réunion à 18h45

1. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 18 février 2019

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 février 2019 est adopté à l'unanimité – voir *compte-rendu en annexe*.

2. Point sur la procédure de renouvellement du GIP et discussion sur l'adhésion de nouveaux membres

Emilie MIRALTO-COLIN rappelle que le processus de renouvellement de la convention constitutive du GIP engagé en 2018 et pour lequel l'Assemblée Générale avait délibéré lors des réunions du 27 juin 2018 et du 18 février 2019 a été finalisé avec :

- L'avenant n°1 signé par tous les membres fondateurs du GIP
- L'arrêté rectoral n°2019-145 du 12 novembre portant approbation de l'avenant n°1 à la convention constitutive du GIP IADT signé par le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand
- La publication de l'arrêté et de l'avenant n°1 au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il avait été décidé d'attendre la fin de la procédure de renouvellement du GIP avant d'intégrer de nouveaux membres car les statuts prévoient que chaque nouvelle adhésion fasse l'objet d'un nouvel avenant à la convention et de le faire valider à nouveau par le rectorat

Dès lors que cette procédure est finalisée, il devient opportun d'engager une réflexion et un plan d'action pour intégrer de nouveaux partenaires au GIP.

Monsieur Laurent RIEUTORT indique que depuis quelques mois des organismes ont manifesté un intérêt pour intégrer le GIP :

- Du côté des établissements d'enseignement supérieur : AgroParisTech souhaite poser la question à la direction à Paris.
- Du côté collectivités territoriales : Clermont Auvergne Métropole semble vouloir intégrer le GIP. Dans cette perspective, la Direction de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation s'est déjà rapprochée de l'IADT afin d'obtenir des informations sur le fonctionnement du GIP.

Au-delà de ces manifestations d'intérêt il est essentiel d'avoir une politique d'adhésion de nouveaux membres.

Pour information, cette question a déjà été abordée lors du Conseil d'Administration du 4 mars 2020.

Emilie MIRAULT-COLIN résume les propos alors tenus lors de ce CA. Il avait été avancé que le montant de la part pouvait être un frein pour des établissements plus petits et qu'il pourrait être envisageable de prévoir une tarification différente selon la taille des établissements. Les membres du CA avaient alors proposé de réfléchir dans les prochains mois à la faisabilité et aux conditions de mise en place d'un double système d'appartenance au GIP en tant que membre avec un rôle dans la gouvernance ou en tant qu'adhérent sous forme de convention plus adaptée aux petits établissements.

Monsieur Jean-Pierre BRENAS dit qu'il est important de partir des besoins et attentes des différentes collectivités - départements, EPCI, communes – et voir ainsi ce que l'IADT peut leur apporter comme services au niveau ingénierie ou formations et leur proposer ainsi des abonnements forfaitaires. Du côté des établissements d'enseignement supérieur il faudrait également faire des démarches.

Madame Frédérique BONNEMOY pense également qu'il est important de partir des besoins des collectivités. Il faut que cela s'appuie sur un projet structuré et être vigilant à ne pas être en concurrence directe avec d'autres organismes tels que l'Agence d'Urbanisme.

Monsieur Laurent RIEUTORT précise qu'à l'IADT nous sommes déjà en relation avec les principaux acteurs tels que l'agence d'urbanisme, le CAUE et d'autres types d'acteurs. Selon lui il y a deux niveaux de réflexion :

1/ Un niveau global pour lequel il y a bien un projet IADT général qui renvoie aussi bien à la dimension d'accueil des formations, la mise en relation des formations avec les partenaires (stages, projets collectifs...) que la dimension d'interface entre les collectivités et les établissements d'enseignement supérieur. Cette dimension d'interface peut prendre différentes formes comme les formations des cadres des collectivités, ou l'organisation d'évènements...

2/ Un niveau plus ciblé sur les partenaires avec lesquels il y a toujours une co-construction fine afin d'apporter des réponses adaptées à chaque cas en termes de services, de partenariats...

Il y a l'idée que cela peut prendre des formes différentes. Soit un partenariat annuel pour s'engager sur des projets, l'accueil d'étudiants ou alors une adhésion avec prise de part au GIP.

L'idée d'abonnement permettrait certainement d'aller un peu plus loin que le modèle d'adhésion que l'on pratique déjà et convenir à des partenaires qui ne souhaiteraient pas un engagement trop important avec des prises de parts.

Monsieur Mathias BERNARD dit que du côté des établissements d'enseignement supérieur c'est un point qu'il faudrait aborder en conseil des membres associés. La structuration de l'enseignement supérieur du site étant en mutation, il propose d'engager la démarche lors d'un prochain conseil des membres associés en collaboration avec Monsieur Damien TREMEAU.

Monsieur Damien TREMEAU précise que VetAgro Sup et AgroParisTech travaille en étroite collaboration même si le projet de conventionnement n'est plus à l'ordre du jour. Selon lui, le fait d'exercer la tutelle de l'UMR Territoires avec l'UCA, l'INRAE, APT et VetAgro Sup donne tout son sens à la présence d'AgroParisTech dans le GIP. Cela donnerait de la cohérence supplémentaire dans le dispositif.

Monsieur Jean-Pierre BRENAS demande si du côté de Rhône-Alpes il y aurait des perspectives, notamment avec Grenoble.

Monsieur Laurent RIEUTORT précise qu'avec la mise en œuvre du dispositif FACTEUR il pourrait y avoir une meilleure connaissance de l'IADT, au moins du côté des EPCI voire des Conseils Départementaux et mettre ainsi un pied sur des territoires extérieurs à l'ex-Région Auvergne.

Monsieur Alain BUSSIERE rappelle que l'élargissement à Rhône Alpes est une ancienne discussion et selon lui il est nécessaire de définir une stratégie. Lorsqu'on évoque Grenoble et l'Isère il faut rappeler qu'à Grenoble il y a une UMR importante sur les questions de territoire, et avoir une stratégie de rapprochement avec Grenoble cela nous positionnerait comme voulant fédérer un pôle à compétence nationale dans le domaine de la recherche et de la formation sur ces questions territoriales. C'est certes une stratégie possible mais il pourrait y en avoir une autre qui serait de se positionner sur des territoires de moindre densité ou sur une métropole en relation avec des territoires de densité plus faible. Cela pourrait s'envisager plus à l'échelle du Massif central (ex Ardèche, Loire...). Il faudrait peut-être axer nos efforts en priorité sur ces territoires. La question de l'élargissement nécessite donc en amont une réflexion sur les orientations stratégiques.

Monsieur Jean-Pierre BRENAS propose de constituer un petit groupe de travail parmi les membres de l'AG pour travailler sur ce dossier. Monsieur BRENAS, Madame BONNEMOY et Emilie MIRAULT-COLIN se proposent d'y participer.

Laurent RIEUTORT suggère que le groupe pourrait commencer à travailler sur le pôle métropolitain clermontois.

Monsieur Jean-Pierre BRENAS se propose d'en parler également au président du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

3. Point sur la procédure renouvellement du conventionnement IADT/UCA

Emilie MIRAULT-COLIN souhaite faire un point sur la procédure de renouvellement du conventionnement entre l'IADT et l'UCA. Pour rappel à la création du GIP, quatre conventions différentes avaient été mises en place avec l'UCA.

- Convention de mise à disposition des locaux (fin au 31/12/2019)
- Convention numérique (fin au 31/12/2019)
- Convention entretien (fin au 31/12/2018)
- Convention téléphonie (fin au 31 mars 2018)

Depuis le 31 décembre 2019, toutes les conventions sont arrivées à échéance, dont la convention de mise à disposition des locaux, laquelle est particulièrement critique. Deux ans après les premières prises de contact, et grâce à l'intervention de Monsieur PAQUIS, DGS de l'UCA, un groupe de travail avec les principales directions de l'UCA impliquées dans le conventionnement (DAJI, DIL, DOSI, DBF), a commencé à travailler le 16 octobre 2020 sur le projet de convention.

La future convention doit notamment prévoir les modalités de financement et de mise à disposition du matériel informatique, audio-visuel et pédagogique.

Le groupe de travail a prévu d'associer les deux agents comptables de l'UCA et de l'IADT afin de se mettre d'accord sur la transcription des modalités comptables à prévoir dans la convention.

Pour terminer, Emilie MIRAULT-COLIN pose la question du détachement de Monsieur Laurent RIEUTORT à

l'IADT. Pour rappel : article 9 de l'avenant n°1- « *La nomination du Directeur doit donner lieu à une convention de mise à disposition entre l'établissement d'origine et le GIP qui précisera les modalités, les indemnités, primes, décharges d'heures, dispositifs de valorisation de carrière selon les cas* ».

Monsieur Mathias BERNARD répond que du côté de l'UCA il n'y a pas de problème et que la convention de mise à disposition peut être faite rapidement et simplement car il n'y a pas d'enjeux financiers. Il faut juste déterminer le pourcentage de temps mis à disposition ce qui induira *de facto* la question de la décharge d'heures d'enseignement.

Madame Anne FOGLI propose de s'en occuper rapidement.

4. Agrément formation des élus

Emilie MIRAULT-COLIN fait un point sur l'agrément pour la formation des élus.

Le dossier de demande de renouvellement de l'agrément pour la formation des élus avait été constitué et transmis en février 2020 au Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales par l'intermédiaire de la Préfecture.

Suite à l'avis du Conseil National de la Formation des Elus Locaux, l'IADT a reçu le 31 août la décision du Ministère notifiant le non renouvellement de l'agrément. Le courrier du ministère. – *Décision transmise pour information aux membres de l'AG.*

Le CNFEL a considéré que le bilan pédagogique présenté par l'organisme est insuffisant et témoigne d'une offre de formation spécialisées inadaptée aux besoins généraux des élus locaux et qu'en dépit du faible bilan présenté, l'offre de formation dans le cadre de la demande de renouvellement est identique aux formations précédemment réalisées, et ne correspond pas aux besoins des élus locaux dans l'exercice quotidien de leur mandat.

Conformément à la décision prise par les membres du CA lors de la réunion du 7 septembre 2020, un recours gracieux a été envoyé le 21 septembre 2020 auquel le ministère a répondu défavorablement le 12 novembre 2020.

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Mathias BERNAD disent qu'il faut réagir pour obtenir à nouveau cet agrément.

Monsieur Laurent RIEUTORT rappelle qu'en septembre l'idée d'avoir un partenariat, par exemple avec l'association des maires du département ou avec d'autres structures, avait été évoquée. Il faudrait voir sous quelles conditions cela pourrait se concrétiser. Cela permettrait d'avoir un argumentaire renforcé dans le cadre d'une nouvelle demande.

Madame Frédérique BONNEMOY propose également la piste du CNFPT.

Laurent RIEUTORT précise que c'est un peu compliqué car le CNFPT n'est pas un organisme de formation pour les élus. Par ailleurs, la formation des élus n'est pas l'activité principale de l'IADT. Les demandes sont importantes juste après les échéances électorales mais pour maintenir l'activité en dehors de ces périodes, il faudrait consacrer beaucoup de temps au démarchage direct auprès des élus.

Madame Myriam FOUGERE qui a participé au montage du dossier de demande d'agrément de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme précise que les élus peuvent se former sans être pour autant remboursés car dans chaque commune il existe un budget dédié. Il serait également intéressant de s'appuyer sur les associations agréées puisqu'elles peuvent sous-traiter avec des formateurs de l'IADT. Madame Myriam FOUGERE informe que les instances du CNFEL vont être renouvelées à partir de janvier 2021. Madame Myriam FOUGERE connaissant bien le système se propose de faire si besoin l'intermédiaire.

Il faudrait relancer la nouvelle équipe du CNFPT pour organiser des formations conjointes élus/agents.

5. Projets et actions 2020 :2021

- Colloques /séminaires

- Colloque interdisciplinaire et international du quartier à la ville apprenante : résiliences et alliances territoriales face aux crises. Regards croisés acteurs-Chercheurs.

Après plusieurs reports, le colloque a été organisé les 14 et 15 octobre 2020 en présentiel et en visioconférence. Le colloque a été une réussite et a permis de nouer de nouvelles relations et de nouveaux projets sont en train d'émerger en lien direct avec ce colloque sur la thématique des villes et territoires apprenants.

Monsieur Jean-Pierre BRENAS remercie Monsieur Laurent RIEUTORT pour l'organisation et la très grande qualité du colloque.

Monsieur François PAQUIS suggère que l'UCA face de la communication sur ce colloque et les actes numériques car c'est un sujet très intéressant.

- JRSS – Participation à l'organisation des 14èmes journées de recherche en sciences sociales INRAE, SFER, CIRAD l'édition 2020 prévue à l'automne est reportée au printemps 2021
- Colloque AIRMAP – Association Internationale de Recherche en Management Public. L'IADT participera à l'organisation du 10ème Colloque AIRMAP, « Proximités et territoires aux défis du management public », Clermont-Ferrand, 26-28 mai 2021. A la demande de Madame Corinne ROCHETTE du ClerMa, une table ronde du colloque sera organisée à l'IADT.

- Publications

Monsieur Laurent RIEUTORT présente rapidement les dernières publications.

« *Introduction aux villes et territoires apprenants* » sous la direction d'Alain Bouvier et Laurent Rieutort préparé à l'occasion du colloque ville apprenante. Octobre 2020 148p. Editions IADT Collection Guide Méthodologique.

- Actes numériques du 8^e colloque du Réseau OPDE Transversal PSDR4 « *Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires* » sous la direction de S. Nguyen Ba et S. Lardon. Parution décembre 2020.

Monsieur Laurent RIEUTORT remercie Grégoire ROUCHIT, responsable numérique de l'IADT, pour la qualité de son travail.

- « *Manager à l'heure des recompositions territoriales* » sous la direction de Laurent Rieutort (préface J.P. Raffarin) novembre 2020, 176p. Presses de l'EHESP.

Monsieur Laurent RIEUTORT présente cet ouvrage lequel croise des chapitres de chercheurs et des exemples de terrain de collectivités notamment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet ouvrage est un bon outil de communication pour l'IADT et sa parution fera l'objet d'un webinaire le 9 décembre.

Monsieur François PAQUIS souhaite savoir s'il est envisagé d'établir un parallèle entre le management dans les communautés d'agglomération/métropoles et le management dans les universités fusionnées car il y a des problématiques assez semblables. Monsieur Laurent RIEUTORT répond que dans le colloque AIRMAP « Proximités et territoires aux défis du management public » la problématique de la proximité est un des enjeux de ces nouvelles grandes organisations. On pourrait imaginer une table ronde ou un séminaire associant les deux types d'organisation grandes agglomérations/grandes universités sur cette thématique de la proximité avec les agents et les usagers.

- Projets

➤ Dispositif FACTEUR

Monsieur Laurent RIEUTORT annonce qu'après avoir pris du retard, le dispositif est bien lancé avec ce rôle d'interface que joue l'IADT et les collègues de l'UGA entre la Région et les EPCI. Il y a eu un comité de pilotage régional en juillet et les actions ont bien été engagées dans les quatre territoires (convention de reversement et actions dont des stages et projets collectifs tuteurés). Plusieurs composantes de l'université ont été mobilisées sur les projets collectifs tuteurés portant sur des thématiques très diverses.

➤ Projets collectifs tuteurés

Monsieur Laurent RIEUTORT présente les différents projets collectifs tuteurés gérés par l'IADT.

➤ Projet Cultrural + INTEGRURAL

Monsieur Laurent RIEUTORT fait un point sur les deux projets européens, financés dans le cadre du programme européen ERASMUS+, dans lesquels l'IADT est partenaire et qui associent des universités et/ou des collectivités territoriales d'Espagne, Portugal, Italie, Grèce et France

Le projet CultRural+, Projet destiné à la formation d'entrepreneurs, d'élus, de techniciens des collectivités. L'IADT devait accueillir tous les partenaires au mois de mai 2020. Cette rencontre a été reportée pour cause de crise sanitaire mais un séminaire international a pu être organisé par l'IADT en novembre 2020.

Le projet INTEGRURAL : projet similaire avec une dimension plus générale portant sur l'accompagnement des territoires ruraux isolés.

Monsieur Laurent RIEUTORT fait un rappel des projets en cours :

- **Projet AMORCE – adaptation des Territoires de Montagne et du Tourisme face au changement climatique**
Projet Pack Ambition Recherche de la Région, porté par l'INRAE de Grenoble
- **Projet Hadeco T-Bois – Habitat et développement économique des territoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : le cas de la filière bois de construction**
Projet Pack Ambition Recherche de la Région, porté par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG)
- **Projet AP3C - Méthode Climatique : adaptation des pratiques culturelles au changement climatique**
Convention Interrégionale du Massif central 2015_2020 – Service Interdépartemental pour l'Animation du Massif central (SIDAM)
- **Réseau International des Villes Michelin (RIVM) – Groupe thématique « Aménagements urbains »**
Projet d'une SummerSchool interdisciplinaire sur l'Agriculture (péri)urbaine. Prévu été 2021 mais repoussé début septembre 2022. COPILOTEUR du projet : Ville de Clermont, Clermont-Auvergne-Métropole, Grand Clermont, Agence d'Urbanisme, IADT, AgroParisTech, VetAgro Sup, ENSACF et acteurs.
- **Mission MACEO - développement des ressources d'ingénierie territoriale**
Par l'intermédiaire de Monsieur Mathias BERNARD, l'IADT et l'UMR Territoires ont rejoint le groupe de travail en charge de la mission relative au développement des ressources d'ingénierie territoriale au service des territoires de montagne notamment dans le Massif central, confiée à MACEO par le Ministère de la cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Cette mission très intéressante pourra aboutir à des séminaires futurs

En conclusion, Monsieur Laurent RIEUTORT fait le constat que la crise sanitaire et les confinements n'ont pas arrêté la dynamique de projets de l'IADT.

6. Questions diverses

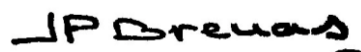
Laurent RIEUTORT et Emilie MIRALTO-COLIN demandent si l'UCA autorise les étudiants à aller sur le terrain dans le cadre des projets collectifs tuteurés à compter du 15 décembre, date du déconfinement. Messieurs

Mathias BERNARD et François PAQUIS répondent que rien ne s'y oppose si toutes les règles sanitaires sont respectées.

Jean-Pierre BRENAS remercie les participants et clôt la réunion à 20h30.

Clermont-Ferrand, le 2 décembre 2020

Le Président du GIP



Jean-Pierre BRENAS

Le Secrétaire de séance



Laurent RIEUTORT